

Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 14 mars 2019 Compte-rendu



La maison de quartier de Rayssac a accueilli la septième réunion du conseil de quartier de Veyrières – Rayssac – Ranteil.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Madame le Maire,

Monsieur Michel Franques premier adjoint au maire,

Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative, Achille Tarricone, conseiller municipal délégué au quartier de Veyrières-Rayssac-Ranteil, Geneviève Marty, conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe au maire en charge du commerce

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

_	_
Étaient présents :	Etaient excusés :
Fraient bresents :	Fraient exclises :

Naïma MARENGO, maire-adjoint déléguée à la Culture

Jérôme AMIARD Fabien LACOSTE, élu de l'opposition

Marie-Jeanne ANDRIEU
Daniel AUBERGER
Jacques BAPTISTE

Pierre BAUGUIL Serge BARDY

Guy BLANC Nawel BENSETTI VIGUIE Françoise BOLZINGER Marie-Claude BERTAND

Gérard BOLZINGER Gérard BLANC

Daniel CAHEN

Denis CIAVARELLA

Michel DOUMERC

Monique FRAGOAS

Gerard BLANC

Nathalie BORGHESE

Cynthia BOYER

Philippe DE CAGNY

Olivia GERMAIN

Monique HUBERT Elise GERAUD

Benyounès MAHI
Zina KORICHI-CHASSIN

Alain MENNEBEUF
Geneviève MOLINIER
Alain SCARPA
Damien LAGRANGE
Malik LAÏDI
Pascale LARBRE

Anne SERRANO
Claude VIDAL
Mario-Thérèse VIDAL
Jean-Claude PLANES

Marie-Thérèse VIDAL
Gisèle VILLOT

Jean-Claude PLANES
Martine PLANES

Emma RIZNAR Laura ROSSIGNOL Isabelle ROUSSALY Rémi STEFANI

Michelle VILLENEUVE



Animée par Achille Tarricone, conseiller municipal délégué au quartier de Veyrières-Rayssac-Ranteil et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la septième fois les conseillers du quartier.

Actualités et informations générales

En introduction, Laurence Pujol remercie les conseillers pour leur participation à ces instances de travail et de réflexion pour leur quartier.

Démocratie participative :

Laurence Pujol souhaite revenir sur la première année de mise en service de la plate forme de participation citoyenne en ligne de la ville d'Albi. Elle informe les conseillers que deux grandes consultations ont été menées auprès des citoyens albigeois leur permettant d'imaginer d'une part une application pour mobiles et tablettes « Albi dans ma poche. » Elle a été mise en service le 21 février dernier et permet de tout savoir sur Albi.

Entièrement personnalisable, elle permet de trouver des infos pratiques, les horaires de bus, l'état de circulation, la météo, le programme culturel, sportif ... De nouveaux services seront bientôt proposés. Cette application est disponible à la fois sur Androïd et sur Ios (Iphone).

Une seconde consultation a été lancée sur la valorisation de l'engagement bénévole.

Les présidents d'association ont donc été invités à l'automne dernier à soumettre, via la plate forme de démocratie participative, le nom de deux adhérents qui s'illustrent notamment par leur engagement ou leur disponibilité envers leur association.

Actuellement, la restitution est en cours de finalisation et sera présentée lors de la prochaine fête des associations le 7 septembre prochain par le biais d'un panneau valorisant des « paroles de bénévoles ».

La démocratie participative en 2018 à Albi c'est :

- 600 conseillers de guartier inscrits (dont 54,1 % de femmes)
- 16 réunions publiques et de conseils de guartier
- 14 réunions de travail complémentaires
- 3 visites thématiques
- 220 e-contributeurs sur la plate-forme numérique en ligne mise en service en mars 2018
- 86 idées postées dans la boîte à idées numérique par les contributeurs
 - o dont 30 idées retenues pour examen par la collectivité
 - dont 1 idée ayant recueillie plus de 250 votes sur le thème des déplacements doux :
 « mettre des vélos en libre service » ; actuellement en cours d'étude au sein du service compétent de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.
 - Thèmes centraux de la e-participation : la mobilité douce et le développement durable.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal:

Laurence Pujol aborde ensuite le PlUi arrêté en Conseil Communautaire de l'Albigeois le 18 décembre dernier. Elle rappelle le contexte de préparation de ce document , structurant, ses enjeux et objectifs et informe qu' après avoir pris la compétence Urbanisme, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du <u>17 décembre 2015</u> a décidé de prescrire l'élaboration de son premier PLUi sur l'ensemble de son territoire.



A travers cette élaboration, l'agglomération a souhaité se doter d'<u>un document unique à l'échelle</u> <u>des 16 communes</u> membres pour construire un projet de territoire répondant aux nouveaux défis de développement du Grand Albigeois.

Ces défis s'articulent autour des objectifs suivants :

- > développement du territoire
- > aménagement de l'espace
- > patrimoine et identité
- > habitat et de cadre de vie
- > mobilité
- > environnement
- > énergie
- > aménagement numérique

Elle rappelle qu'il s'agit pour les 16 conseils municipaux des communes de l'agglomération de définir les stratégies et les choix d'aménagement du grand Albigeois de demain.

A NOTER!

Le conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 18 décembre 2018 a arrêté le PLUi du Grand Albigeois.

Le projet de PLUi arrêté est soumis à l'avis des personnes publiques associées ; il fait l'objet d'une enquête publique prévue entre le 11 juin et le 12 juillet 2019

Le projet de PLUi devrait être applicable au premier trimestre de l'année 2020.

Avant l'enquête publique, le projet de PLUi a fait l'objet d'une large présentation auprès des Albigeois avec mise en place de temps d'information et d'expositions itinérantes aux dates et lieux suivants :

- > Jeudi 21 Février 2019 Mairie d'Albi 9H/12H
- > Jeudi 21 Mars 2019 Salle de Pratgraussals 9H/12H
- > Jeudi 11 Avril 2019 Mairie d'Albi 9H/12H

Expositions:

- > Lundi 13 Mai 2019 Maison de Quartier de Cantepau 10H/18H
- > Mardi 14 Mai 2019 Maison de Quartier de Rudel 10H/18H
- > Mercredi 15 Mai 2019 Maison de Quartier Breuil-Mazicou 10H/18H
- > Jeudi 16 Mai 2019 École de la Viscose 10H/18H
- > Vendredi 17 Mai 2019 Centre Social Adèle 10H/18H

Un dernier temps d'information s'est tenu à la Mairie le jeudi 06 Juin 2019 de 10h à 18h.



La consultation du dossier est accessible :

- sur le site internet de l'agglomération (www.grand-albigeois.fr)
- au service commun ADS sur le site de Charcot.

Information Tour de France 2019:

Laurence Pujol rappelle ensuite aux conseillers que les 15, 16 et 17 juillet prochains, Albi a la chance d'accueillir durant trois jours un événement sportif majeur, de renommée internationale, le Tour De France. Ainsi, Albi sera ville d'arrivée, ville étape et ville de départ.

Elle rappelle qu'en 2019, Albi accueillera pour la 13ème fois cet événement marqué par les 100 ans du maillot jaune et bénéficie donc d'une grande expérience par rapport à ce type d'organisation.

A événement exceptionnel, mesures exceptionnelles :

- un programme d'animation riche et diversifié qui se déclinera sur 6 mois avec trois jours de fête les 15, 16 et 17 juillet pour que tous les Albigeois soient pleinement associés à cette manifestation de premier plan
- des mesures de sécurité et des adaptations nécessaires en matière de circulation et de stationnement qui impacteront la rive droite et le cœur de ville élargi (du 11 au 18 juillet et plus spécifiquement du 14 au 17)
- une campagne de communication spécifique afin que chacun soit informé, puisse profiter de la fête et prendre ses dispositions :
- la Foire Expo du 23 au 31/03 avec le stand de la ville d'Albi aux couleurs du TDF
- des publications grand public en amont de l'événement (mai-juin)
 - Albimag
 - Grand A
 - presse locale
 - un dépliant TDF 2019 circulation/stationnement, mode d'emploi
- des informations ciblées pour les riverains directement impactés (courrier en boîtes aux lettres)
- un numéro vert disponible dès le mois de juin pour répondre à toutes les questions
- une signalétique sur voie publique (panneaux d'information aux entrées de ville, sur le parcours...)

Pour retrouver toute l'info sur le TDF 2019, rdv sur tdf2019.albi.fr

Fête des associations :

Laurence Pujol poursuit en précisant que la 6ème édition de la Fête des Assos se tiendra le 7 septembre prochain sur la place du Vigan, le jardin national et place Lapérouse.

Nuit Pastel:

Elle termine cette introduction en indiquant que la 11ème édition de la Nuit Pastel est programmée le samedi 1^{er} juin sur le thème « Culture et Proximité ».



A cette occasion, la ville d'Albi a demandé à l'artiste plasticien de renommée internationale Olivier Grossetête, de réaliser une œuvre monumentale participative en carton place de la cathédrale, en y associant les Albigeois.

RAPPEL : il est important que les conseillers de quartier et citoyens signalent à la Direction Vie des Quartiers — Citoyenneté — Jeunesse tout changement d'adresse électronique à l'adresse conseilsdeguartier@marie-albi.fr .

Actualités du quartier Veyrières – Rayssac – Ranteil :

Monsieur Achille Tarricone présente tout d'abord les bilans de fréquentation des permanences de service public de proximité :

Rayssac: Maison de Quartier le mardi de 9h à 12h

- 2018 > 197 usagers reçus et 249 demandes traitées
- 2019 > (janvier et février) : 16 usagers reçus et 17 demandes traitées.

Ranteil: Maison de Quartier le mercredi de 9h à 12h

- 2018 > 47 usagers reçus et 72 demandes traitées
- 2019 > (janvier et février) : 4 usagers reçus et 4 demandes traitées.

Veyrières : Espace Adèle le lundi de 14h à 17h

Permanence d'accès au droit > 66 demandes traitées en 2018

A noter que ces permanences se tiennent en sus des temps de rencontre privilégiés entre les élus et les Albigeois.

Pour le quartier Veyrières-Rayssac-Ranteil, Achille Tarricone reçoit les Albigeois tous les :

4ème mercredi du mois de 11h à 12h au centre social Adèle 1^{er} mardi du mois de 11h à 12h à la Maison de Quartier de Rayssac

Un travail de réflexion par groupes

Trois groupes de travail sont constitués :

- Aménagements et déplacements de proximité
- Dynamisation sociale et vivre ensemble
- Économie circulaire : le programme d'action

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Daniel Auberger pour le groupe « aménagements et déplacements de proximité», Anne Serrano pour le groupe «Dynamisation sociale et vivre ensemble» et Denis Ciavarella pour le groupe « Economie circulaire : le programme d'action ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.



Aménagements et déplacements de proximité

Sujets / propositions



Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Les conseillers sont informés des derniers aménagements réalisés dans le cadre de la requalification d'ensemble du mail et espaces extérieurs de Rayssac. La zone est terminée, les différents agrès sportifs ont été posés (vélo elliptique, barres de traction, ...) sur un sol engazonné.

Les conseillers de quartier soulignent leur satisfaction. C'est une belle réalisation qui fait de cet emplacement un endroit convivial et apprécié des riverains, propice aux échanges et rencontres entre habitants et voisins.

Petits et grands auront plaisir à s'y retrouver pour partager ces nouveaux espaces de proximité au cœur du quartier.

- Information sur le lancement des études préalables au devenir de la maison de quartier de Ranteil>>>>>>

Il est rappelé que la Maison de Quartier de Ranteil, située chemin Albert Einstein est vétuste et non fonctionnelle. Plusieurs non conformités ont été mises en exergue par les rapports de sécurité successifs (sécurité incendie, accessibilité, système de chauffage ancien et défectueux..).





l'actuelle maison de quartier

Sa réhabilitation est inscrite au programme de l'équipe municipale actuelle pour ce mandat.

Une orientation a été donnée par Madame le Maire pour reconstruire l'équipement (avec démolition des locaux actuels) sur un autre emplacement défini dans le cadre d'une réflexion plus globale portant sur l'évolution urbaine de ce secteur de la ville et le traitement de sa voie structurante, la RD 612.

Le nouvel emplacement choisi se situerait à l'est de la RD 612, à proximité du stade de Ranteil sur des terrains (en cours d'acquisition) et serait desservi par le nouveau giratoire et de nouvelles voies à créer.

Cette localisation de la Maison de Quartier est liée aux procédures d'élaboration du PLUi (en cours de changement de classement de la parcelle concernée, suppression de l'emplacement réservé n°25 du département du Tarn, nouvelle accessibilité par le futur giratoire) > projet OAP Mézard avec deux orientations envisagées (secteur à dominante de service public et d'équipements collectifs – secteur à dominante d'activité économique - artisanat).

Le pré-programme de la future Maison de Quartier sera défini de manière concertée avec les associations occupantes.

Certaines associations ont d'ores et déjà été relogées car leurs activités n'avaient pas de lien direct avec la dynamique d'animation du quartier.

Pour 2019, des crédits d'étude (100 000€) permettant de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre ont été provisionnés.

Calendrier prévisionnel de réalisation de la Maison de Quartier (sous réserve) : dépôt permis de construire (courant 2020), lancement des travaux (fin 2020/début 2021), mise en service fin d'année 2021.

Un participant s'inquiète de la proximité de la future maison de quartier avec le Séoux et l'emplacement des bassins de rétention. Il lui ait répondu que toutes les études d'impact vont être lancées pour être conforme aux normes environnementales, avec tous les ouvrages de rétention et d'infiltration nécessaires.



Pour ce qui est des aménagements de la RD612, les réseaux humides sont terminés, les lignes électriques enterrées. Pour ce qui est du rond-point, les travaux vont s'étaler jusqu'au novembre 2019 avec la création du giratoire à 4 branches, le déplacement des arrêts de bus au niveau de ce giratoire, la réfection de la rue François Alves et la restructuration du parking existant.

Est déjà réalisée la deuxième voie d'entrée sur le giratoire d'accès à la rocade. : ce qui avec la suppression des feux fluidifie fortement la circulation sur cet axe.

Le coût global de l'opération est de 700 000 € co-financé par la ville et l'agglomération à hauteur de 500 000 € et 200 000 € par le conseil départemental du Tarn.

Une nouvelle réunion d'information avec la population est prévue en avril 2019.

- Présentation du projet d'aménagement d'une liaison La ville d'Albi a fait l'acquisition d'un terrain en décembre 2018 afin de réaliser une douce entre l'impasse du colonel Rolland et l'avenue liaison piétonne/cyclable entre l'impasse du colonel Rolland et l'avenue Franchet d'Esperey. Ce projet de cheminement doux sera bien sûr présenté aux proches riverains concernés avant tout travaux.

> Au vu des nombreuses questions des riverains, il leur a été confirmé que ce projet d'aménagement n'a pas vocation à créer un lieu de rassemblement.



<u>Dynamisation sociale et vivre ensemble</u>

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
Point sur les actions 2019 en cours dans le quartier au titre du contrat de ville>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>	Conclu à l'échelle intercommunale pour 6 ans, le contrat de ville implique l'Etat, les collectivités locales, les services publics (organismes d'emploi et de protection sociale) les acteurs du logement, les acteurs économiques, les représentants de la société civile, les associations et habitants des quartiers à travers les conseils citoyens. Il a vocation à formaliser les engagements communs des pouvoirs publics pour renforcer leurs actions et interventions dans ces territoires qui réunissent plus de fragilités et de difficultés qu'ailleurs. Ce contrat repose sur 3 piliers: la cohésion sociale (soutien aux équipements sociaux, culturels; sportifs et aux associations pour favoriser le lien social), le cadre de vie (renouvellement urbain, équipement, mobilité), le développement économique et l'emploi. Trois quartiers à Albi sont classés prioritaires: Cantepau, Lapanouse, Rayssac/Veyrières et à St Juery, un quartier est mis en veille active. Il est rappelé aux conseillers que la composition des conseils citoyens, membres de droit des conseils de quartier, a été réactualisée par arrêté préfectoral du 23 janvier 2019. Le Conseil Citoyen de Veyrières Rayssac se compose dorénavant de 5 membres (3 collège habitants / 2 collège associations). Pour 2019, 43 actions ont été déposées au contrat de ville pour les trois Quartiers prioritaires par 18 opérateurs dont 12 associations et 6 institutionnels (5 nouveaux/2018). Sur le pilier cohésion sociale, 36 actions / Sur le pilier Emploi-Dév éco, 6 actions / Sur le pilier Cadre de vie et renouvellement urbain, 1 action





Candélita, le clown de la compagnie Cavaluna

Plusieurs actions transversales au 3 quartiers ou spécifiques concernent le quartier de Veyrières-Rayssac.

Un focus sur les actions déposées et intéressant le quartier est proposé aux conseillers :

· Actions spécifiques

- Association Cavaluna - "Versac, mon quartier se fait tirer le portrait" : projet qui participe à la construction du vivre ensemble et à l'approfondissement des liens sociaux dans l'espace public. Il se construit autour de 2 actions depuis 2018 : la création d'un spectacle à partir du conte" *Momo, Louise sa copine et l'arbre à palabres*", écrit par un habitant du quartier, conseiller citoyen et des portraits de quartier (les associations et structures du quartier participent à la réalisation de leur propre portrait de Veyrières ou Rayssac, sous différentes formes artistiques (portrait photographique, chanté, dansé...). Ces 2 actions donneront lieu à une restitution finale sous la forme d'une fête ouverte aux habitants et Albigeois le 18 mai 2019, sur l'espace public, (frontière symbolique entre Veyrières et Rayssac et parking Sacha Guitry) > manifestation reprogrammée durant la fête du quartier le 13 juin pour raisons météorologiques.

- Association Seve et Terre, "Jardin Solidaire": l'agriculture urbaine au service de la dynamisation sociale. Animation d'un jardin collectif (avec une parcelle jardinée collectivement et un partage des récoltes avec les jardiniers). Le projet poursuit 3 objectifs opérationnels: organisation et animation sur l'année de 1 à 2 demijournées de jardinage collectif par semaine ouvert à tous (de fin février à midécembre)- animation d'un comité des jardiniers et d'un dispositif de responsables et référents jardiniers pour la gestion des cultures du jardin en dehors des temps de jardinage- Organisation d'animations en cœur de quartier Rayssac Veyrières sur le jardinage (ou l'alimentation).





Le jardin solidaire

- Association Servir sans Frontière - "Boutique éphémère". Comme à Lapanouse en 2018, l'association propose d'ouvrir une boutique pour vendre à prix modique des vêtements et objets de décoration durant une semaine du 4 au 11 mai 2019, place du 19 mars à Veyrières. L'objectif est de créer l'événement autour de cette boutique et d'associer les habitants pour organiser le tri des objets et vêtements...

· Actions transversales interquartiers

MJC - "parcours culturels 2019": action de découverte de pratiques artistiques permettant aux jeunes des QPV de pouvoir s'engager dans une pratique culturelle et associative régulière. Parcours reposant sur 4 stages (danse contemporaine, du cinéma/éducation à l'image, du théâtre/arts vivants et des arts visuels) répartis sur les vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été et d'automne 2019 et actions complémentaires (assister à un spectacle, rencontre d'artistes, visite d'un lieu...) qui s'adressent aux jeunes des différents quartiers d'Albi. A terme, il s'agit de permettre aux jeunes intéressés dès la rentrée scolaire 2019-20, de s'inscrire de façon durable à un atelier proposé par la MJC. L'aide financière sollicitée dans le cadre du Contrat de Ville permet de réduire le coût d'accès pour les jeunes issus des QPV aux ateliers de leur choix.

Radio Albiges - "Bouillon de bitume et graines de reporters" : actions permettant aux jeunes de travailler l'expression orale, le traitement de l'information via le support radiophonique en couvrant des événements en participant à des émissions radio...

<u>CIDFF - Koesia, valeurs républicaines et non discrimination</u>: classes de CM1 école Rochegude de Veyrières, action d'information/sensibilisation aux valeurs républicaines, égalité hommes/femmes, vivre ensemble.

<u>Mission Jeunes Tarn Nord</u>: parrainage autour du Basket pour l'insertion des « invisibles » > s'appuyer sur des rencontres sportives pour mettre en relation des



- Présentation des actions en direction de la jeunesse>>



Répétitions des jeunes talents de quartier pour leur premier CD

jeunes désœuvrés et des acteurs économiques du territoire et proposer des parcours personnalisés d'insertion sociale et professionnelle.

La ville d'Albi développe une politique volontariste en direction de la jeunesse pour des publics de 10 à 25 ans.

Le chef du service jeunesse et insertion de la ville d'Albi présente aux conseillers toutes les actions menées en direction de la jeunesse, complémentaire du service loisir-enfance dans le cadre de l'accueil des enfants en centre de loisirs.

Pour le quartier de Rayssac - Veyrieres, depuis maintenant une quinzaine d'années les jeunes entre 10 et 17 ans sont accueillis à la maison de quartier de Rayssac sur les temps du mercredi, samedi et vacances scolaires.

Ce temps d'accueil et d'animation loisirs tout public permet pour les jeunes âgés entre 10 et 17 ans de participer aux différentes activités, de découvrir des pratiques artistiques et sportives, de partager des valeurs communes, d'être sensibilisés à la citoyenneté...

La moyenne de participation est de 20 jeunes/jour pour les mercredis et samedis et de 25 jeunes/jour pour le temps des vacances scolaires.

Ils leur est proposé les animations suivantes : sortie à la journée (parc d'attraction : walibi, autres), chantiers jeunes lors des périodes de printemps, aide aux devoirs, animation sport et culture, journée du numérique, événements de quartier, ...

La ville propose une ouverture de la structure pendant toute les périodes de vacances scolaires (automne, Février, Printemps et été) et tous les mercredis et samedis de l'année scolaire .

Pour renforcer son action en direction des jeunes entre 16 et 25 ans, la ville d'Albi





Dispositif Jeunes Citoyens

propose également trois dispositifs et a ouvert un Carré Jeunes situé à Veyrières , place du 19 mars 1962. Il s'agit d'un espace municipal pour aider les jeunes dans leur recherche d'emploi, leur formation et leur projet de vie au sens large (logement, santé, vacances...)

Les services proposés sont les suivants :

- Un accès au numérique gratuit pour consulter et aider les jeunes dans leur projet professionnel
- Un accès gratuit à la photocopieuse pour imprimer et ou télécharger des documents.
- une écoute attentive et les conseils personnalisés d'un animateur de la ville. Cet espace est ouvert tous les jours de la semaine du mardi au vendredi. Un animateur de la ville d'Albi reçoit, informe et accompagne les jeunes intéressés.

Trois dispositifs sont ensuite présentés aux conseillers de quartier

Les dispositifs d'insertion de la ville en direction des jeunes

- Jeunes citoyens
- L'aide au financement du BAFA
- Jobs d'urgence

Dispositif « Jeunes citoyens »

Le dispositif «**jeunes citoyens**» crée en 2017 s'adressait uniquement aux jeunes albigeois de 16 à 18 ans résidant sur Albi, sans condition de ressources et de diplômes, sur le principe du volontariat, avec pour objectif de favoriser leurs parcours vers l'emploi et les aider à tendre vers l'autonomie.

Pour répondre à la demande croissante des jeunes qui souhaitent s'engager dans des actions citoyennes, le dispositif est dorénavant ouvert à tous les jeunes âgés





Le TAF , salon des jobs.

entre 16 et 25 ans afin de bénéficier d'une expérience complémentaire pour densifier leurs parcours vers l'emploi et valoriser leur engagement citoyen.

Pour rappel, le jeune intègre durant son temps de mission un service municipal ou l'association qui l'accueille, principalement en participant au bon déroulement de manifestations par la réalisation de différentes tâches qui lui sont confiées (manutention, rangement, distribution de documents d'information, orientation, accueil des publics et aides diverses...). Il s'intègre à une équipe, apprend des règles, s'implique dans une organisation.

Le service jeunesse de la ville d'Albi assure le suivi administratif et pédagogique du parcours citoyen par le bais d'une convention d'engagement «Jeunes Citoyens».

Le jeune bénéficiaire ne perçoit aucune rémunération. Néanmoins, afin d'encourager son engagement, il est gratifié de 30 € par journée de mission dans la limite de 150 € par an et par bénéficiaire.

Ce dispositif valorise ainsi l'action des services de la ville et des partenaires associatifs en direction des jeunes au moyen des nombreuses actions événementielles organisées tout au long de l'année.

La ville d'Albi active essentiellement ce dispositif d'engagement citoyen durant les périodes de vacances scolaires et extra-scolaires correspondant aux temps libre des jeunes.

Aide au financement du BAFA(Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur)

Pour les périodes de vacances scolaires et extra-scolaires, afin de répondre à des besoins ponctuels d'encadrement en renfort des équipes permanentes, la ville d'Albi, recherche des profils de jeunes correspondant à la réglementation en vigueur pour contribuer à l'animation des temps d'accueils de mineurs (en maisons de quartier) et





Les jeunes contribuent à l'organisation des manifestations de quartier

d'accueil de loisirs sans hébergement (en centres de loisirs).

Le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) permet d'exercer, dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs) des missions d'animation auprès d'enfants et adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

Ces lieux représentent des espaces pédagogiques essentiels pour mettre en application les apprentissages théoriques, valider le parcours de formation du futur animateur et contribuer à l'obtention du brevet.

Les formations au BAFA se décomposent en trois sessions, une session de formation générale se déroulant dans l'organisme de formation, un stage pratique de quatorze jours en accueil de loisirs, et pour finir un stage d'approfondissement et ou de qualification.

Le coût de cette formation diplômante reste élevé et très difficile d'accès.

C'est pourquoi, la ville d'Albi dans le cadre du projet insertion-jeunesse, souhaite faciliter l'accès pour de jeunes albigeois à cette formation et aux emplois ponctuels qu'elle peut générer.

Pour une partie de la jeunesse, ces emplois ponctuels dans les métiers de l'animation représentent souvent des ressources financières pour le financement de leurs études, et pour d'autres constituent une porte d'entrée vers la voie d'une professionnalisation.

La ville d'Albi propose ainsi de financer 50 % du prix de la formation au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur pour les jeunes âgés entre 17 et 25 ans résidant sur Albi et s'engageant à intervenir sur les structures d'accueil collectif de mineurs de la collectivité.

Afin d'évaluer les motivations et la disponibilité des éventuels bénéficiaires de l'aide financière de la ville, les candidats à ce dispositif sont sélectionnés suite à un entretien effectué avec les représentants des services de la ville et les professionnels





Urban Festival, le rdv annuel des cultures urbaines à Albi

de l'animation.

L'aide financière aura pour contrepartie l'obligation pour le jeune bénéficiaire de réaliser son stage pratique au sein des services municipaux, dans les accueils de mineurs des maisons de quartier ou les ALSH. Cet engagement sur une période de 14 jours validera la première partie de son parcours.

Dispositif « Jobs d'urgence »

Ce dispositif vise à permettre l'insertion sociale et professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi ou exclues du marché du travail.

Il s'adresse à des jeunes albigeois âgés entre 16 et 25 ans, durablement exclus du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.

Ce dispositif est mené en partenariat avec des associations intermédiaires spécialisées dans l'insertion.

Il est précisé aux conseillers de quartier qu'ils peuvent retrouver toutes ces informations sur :

- le site internet de la ville d'Albi
- l'application « Albi dans ma poche »
- la page Facebook du Carré Public
- Albi Mag
- Affiches et dépliants

Les conseillers approuvent ces différents dispositifs qu'ils découvrent et considèrent qu'ils sont utiles pour les bénéficiaires à titre individuel et peuvent concourir sur un plan plus collectif à améliorer l'inclusion sociale et la prévention de la délinquance. Par la suite, Anthony Piaser, Directeur du service Vie des Quartiers explique ce qu'est le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la ville d'Albi, ses objectifs et son organisation.

Présentation du Conseil Local de Sécurité et de



Le CLSPD d'Albi

Quelques dates:

- > La loi du 5 mars 2007 place le maire au cœur de la prévention de la délinquance
- > Le **CLSPD d'Albi** est créé par délibération du CM du 30 juin 2014 et **installé le 23 juillet 2014**
- > la ville d'Albi élabore puis adopte une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance en novembre 2016

Cette nouvelle **STSPD est mise en œuvre pour 3 ans** (novembre 2016/ novembre 2019)

> Le **conseil des droits et devoirs des familles** est installé en avril 2017 : cette instance permet de proposer un accompagnement personnalisé au jeune et à sa famille et d'apporter des réponses graduées en fonction de la situation.

Les membres du CDDF peuvent par exemple décider de procéder à un rappel à l'ordre en mairie en cas d'incivilité commise.

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité.

Le CLSPD organise les actions à conduire conformément à la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD). Il est présidé par le Maire et animé par un coordonnateur.

Pour la ville d'Albi, la coordination du CLSPD est assurée par le directeur du pôle vie des quartiers-citoyenneté-jeunesse et son adjointe.

La coordination du CLSPD veille au respect du cadre d'actions tel que défini par la STSPD 2016/2019 autour de 3 axes principaux en déclinaison des orientations nationales :

- · la prévention à l'intention des jeunes,
- les violences intra-familiales et l'aide aux victimes,
- la tranquillité publique.

Les objectifs du CLSPD

- prévenir plus efficacement les actes de malveillance dans les lieux de la vie quotidienne, développer la prévention situationnelle,
- consolider les partenariats locaux de prévention et favoriser leur coordination,
- prévenir la délinquance des mineurs et améliorer l'aide aux victimes et l'accès aux droits.

Les membres du CLSPD



La composition du CLSPD est fixée par arrêté municipal.

Ce conseil est **présidé par le Maire**.

En sont membres:

- le **préfet** ou son représentant,
- le procureur ou son représentant,
- le président du conseil départemental,
- les **adjoints au maire** délégués à la sécurité, l'éducation, la jeunesse, la vie des quartiers et aux solidarités
- des représentants des services de l'État: Direction Départementale de la Sécurité Publique, direction académique des services de l'éducation nationale, déléguée aux droits des femmes, délégué du préfet, direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Prévention, ...
- autres **acteurs locaux** : le CCAS, la CAF, le SDIS 81, Tarn Habitat, SOLIHA, le CDAD, le CIDFF et l'Association judiciaire du Tarn, la régie des transports urbains, le GIP action contrat de ville, la SNCF.

L'organisation des groupes de travail

- Une réunion **plénière** réunit tous les membres du CLSPD 1 fois par an (généralement en février).
 - Elle permet d'orienter les actions à mettre en œuvre pour l'année à venir en tenant compte de l'évaluation des actions menées au cours de l'année précédente et d'un état des lieux partagés.
- **Des groupes de travail** se réunissent plusieurs fois par an qui permettent aux différentes instances, membres du CLSPD de partager des informations



et des données nominatives dans le respect d'un règlement intérieur et d'une charte de déontologie. Ils assurent également le rôle de veille dans les quartiers.

Certains conseillers souhaitent attirer l'attention de Madame le Maire sur la multiplication de petits incidents et de changements de comportement à Veyrières. Depuis quelques jours des regroupements de jeunes sont constatés devant la boulangerie/bureau de tabac/presse de l'avenue Frédéric Mistral. Les jeunes sont désagréables et nuisent à la fréquentation du commerce. Certains suspectent un trafic de stupéfiants.

Madame le Maire confirme être informée de cette situation et avoir demandé aux policiers municipaux d'intervenir. Elle demande également qu'une prise de contact soit établie par les agents du service jeunesse-insertion afin d'appréhender la situation plus précisément. Elle invite les conseillers à faire remonter les informations sur les situations observées afin que les pouvoirs publics puissent être réactifs. La prévention est à l'évidence une démarche de co-production qui impliquent différents services publics et institutions mais qui doit également pouvoir associer les habitants.



Economie circulaire : le programme d'action

Sujets / propositions

- Présentation de la démarche mise en place par l'Agglomération en matière d'économie circulaire (réduction des déchets, compostage collectif...)



Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Au cours de cette nouvelle série des conseils de quartier, les conseillers sont sensibilisés à cet enjeu majeur de notre société : l'économie circulaire.

Sous forme de petits ateliers participatifs, ils sont invités à prendre connaissance du programme d'action de l'agglomération en matière d'économie circulaire dans l'Albigeois, à apprendre les bons gestes en matière de tri sélectif et à poser toutes les questions permettant une meilleure gestion de nos déchets.

Les conseillers sont tout d'abord invités à définir l'économie circulaire et ce que cela représente pour eux. En effet, après avoir été invités à partager leur vision, les conseillers apprennent qu'il s'agit avant tout de mettre en place une meilleure résilience du territoire en limitant la dépendance aux flux de ressources, en renforçant l' attractivité du territoire tout en créant à la fois de l'emploi local et du lien social dans le but de provoquer un meilleur impact environnemental (diminution du volume de déchets, baisse des émissions de Co2).

Dans un second temps, les conseillers sont invités à inscrire les gestes qu'ils ont déjà adoptés en terme d'économie circulaire. Au cours de ce premier atelier, il est frappant de constater que nombre d'entre eux ont déjà des habitudes vertueuses en terme de tri, de gestion, de recyclage ...

La chargée de mission en prévention des déchets et économie circulaire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois explique aux conseillers les démarches menées sur le territoire. En effet, la collectivité a engagé un projet ambitieux et



réaliste d'économie circulaire sur le Grand Albigeois. La première étape du programme d'actions couvre la période 2018-2020.

Les conseillers sont informés des initiatives existantes et implantées sur leur territoire... Ce programme composé de 30 actions sur 3 ans co-construites avec plus de 80 acteurs du territoire comprend une partie destinée aux acteurs économiques et une partie destinée aux particuliers donc aux conseillers de quartier, notamment en matière de :

• Recyclage:

Compostage:

Les conseillers prennent connaissance de l'offre de l'agglomération pour les maisons individuelles, les résidences, les établissements.

Présentation du dispositif « Apéro-compost » :

Il est présenté aux conseillers le principe selon lequel il est possible d'organiser une soirée entre amis ou voisins (une 10ne de personnes), à la maison et autour de son composteur. Les agents de la communauté d'agglomération de l'Albigeois peuvent intervenir à domicile durant une demi-heure pour informer les convives sur la démarche du compostage et partager les bonnes pratiques.

Broyat:

Il s'agit d'un nouveau service proposé par l'agglomération : à compter du 30 mars, du broyat sera mis gratuitement à disposition sur la plateforme de compostage de Ranteil.

Tri sélectif:

Rappel des 4 consignes et 2 astuces pour un tri optimal :







REGLE n°1 / Tous les emballages en carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans les bacs jaunes

REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri jaune.

REGLE n°3 / Tous les papiers, journaux, magazines : dans les bacs bleus.

REGLE n°4 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre

ASTUCE n°1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider **ASTUCE n°2** / Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

Forts de l'ensemble de ces éléments, les conseillers sont invités à une mise en situation avec les « erreurs de tri du jour ». Ce jeu permet de découvrir comment bien trier l'ensemble de ses déchets avec des objets et emballages de la vie quotidienne.

A cette occasion, les conseillers sont informés que l'appli « Guide du Tri » permet de bien trier au quotidien car elle répertorie des milliers de produits de consommation. Cette application est à la fois disponible sur Android et sur Ios. '

Il est indiqué aux conseillers que l'agglomération propose des modules de formation / sensibilisation gratuitement pour tous les publics : scolaires / administrations / entreprises).

• Allongement de la durée de vie des produits :

Les conseillers prennent connaissance des divers outils disponibles :

Repair café : ce service n'est pas proposé par l'agglomération mais





par l'association ACNE. Réduire les déchets, préserver l'art de réparer les objets, transmettre ses connaissances, venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés financières et renforcer la cohésion sociale entre les habitants sont les objectifs de cette démarche alternative.

Le Repair Café se tient tous les troisième jeudi de chaque mois à AlbiLab, zone Innoprod, à partir de 19h. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Repair Café d'Albi à l'adresse suivante :

https://repaircafealbi.wordpress.com/

Nouveau Numéro de téléphone : 07 68 20 36 78

• **LocalOccaz :** il s'agit d'un nouveau service GRATUIT d'échanges entre voisins du territoire permettant le don ou la vente d'objets. Le concept part du principe qu'au lieu de jeter à la déchetterie, il est possible de donner ou vendre entre voisins !

Le site est entièrement gratuit, il suffit de créer un compte en ligne, de valider son adresse mail et d'y enregistrer les annonces. Le site est accessible sur ordinateur, smartphone et tablette.

Si vous souhaitez donner à une association, la plate-forme s'occupe de tout! En enregistrant les annonces sur le site et lorsqu'il s'agit de dons, l'annonce est automatiquement envoyée aux associations selon leurs critères de recherche. Si aucune d'entre elles n'est intéressée, l'annonce devient visible par les usagers au bout de 24h.

Il est possible de poser vos questions au 06 68 35 07 40.







Consommation :

- LocalOccaz. Pour un nouvel achat, il s'agit de se poser la question : avez-vous besoin d'acheter un produit neuf, ou pouvez-vous le trouvez d'occasion sur LocalOccas ?
- **Stop pub.** Si les quantités de ces imprimés non sollicités ont tendance à baisser depuis 2010, elles continuent néanmoins d'être élevées : près de 800 000 tonnes en France en 2015, ce qui correspond à une moyenne de 12 kg par habitant sur une année ou à 30 kg par foyer.

Les conseillers remercient les techniciens pour ces apports instructifs et se propose de relayer les messages de sensibilisation auprès de leur entourage.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville 81023 Albi cedex 9

Tél: 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr